

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

En France, l'État tue

Le 26 octobre, l'État français a tué un de ses citoyens. Dans les heures, puis les jours qui ont suivi, il a ensuite sciemment menti sur son implication dans ce meurtre. Il continue d'ailleurs toujours de nier sa responsabilité directe dans la mort de Rémi Fraisse, engagée par les consignes de fermeté à l'égard des manifestant·e·s données à la police par le préfet du Tarn.

Immédiatement, les autorités françaises ont cherché à discréditer le mouvement de résistance contre le barrage de Sivens. Accusés de «radicalité», d'«extrémisme» et, surtout, crime suprême dans cette politique française moribonde, de mépris des instances représentatives «légitimes», les militant·e·s étaient ainsi rejeté·e·s à l'extérieur du cercle policé de la politique raisonnable.

Rémi Fraisse a été mis dans le tas, associé aux «franges radicales» de la contestation, mélange fantasmatique entre des «autonomes» censé·e·s effrayer les manifestant·e·s et la sempiternelle rengaine des «éléments étrangers», bien éloignés du ou de la militant·e certifié·e AOC et forcément bienveillant·e à l'égard des institutions de la République. L'arnaque a si bien fonctionné qu'il a fallu, pour accréditer l'innocence de Rémi Fraisse, préciser qu'il ne faisait justement pas partie de ces «franges radicales», comme si cette appartenance pouvait à l'inverse justifier les actes criminels de la police.

La lenteur de la réaction gouvernementale, aux plus hauts niveaux, est évidemment stupéfiante, et a totalement décrédibilisé celle-ci lorsqu'elle est enfin venue. La conséquence de ce meurtre est à la fois claire et glaçante: plus aucun·e militant·e ne peut ignorer ce que d'autres groupes sociaux savent depuis longtemps: aujourd'hui en France, l'État est prêt à tuer celles et ceux qui ne sont pas d'accord avec sa politique.

Réd.



Une lâche dissuasion

Notre dossier s'intéresse à l'immigration. La Suisse, comme l'Australie, mène une politique de dissuasion. Au cœur de ce concept de non-accueil, il s'agit de mal accueillir celles et ceux qui fuient les persécutions, les violences politiques et la guerre ou les régimes autoritaires. Pas de repos pour les plus faibles, mais un enfer administratif: l'accès au logement est très réduit et celui au travail très restreint afin de les forcer à vite repartir. Où? Ailleurs, mais de préférence là où se trouvent déjà les 4/5^e des réfugié·e·s, soit dans les pays du Sud.

Lire en pages 6 – 7

■ Marché de l'électricité

Comme en 2002, il faudra se battre pour maintenir le secteur énergétique sous contrôle public.

Page 3

■ Catalogne

Après le succès de la consultation populaire du 9 novembre, quelles perspectives pour l'indépendance?

Page 5

■ Neuchâtel

Face aux projets d'économies contre les enseignant·e·s, la lutte s'organise.

Page 8

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Vive l'Internationale!

L'année 2014 prend fin, et avec elle sans aucun doute les nombreuses commémorations du déclenchement de la Grande Guerre. Comme il y a un siècle, l'attention désertera tôt les tranchées et leurs horreurs, car «l'arrière» sera passé à autre chose. C'est à ce moment-là qu'il faut donner la parole à ces quelques sentinelles vigilantes qui nous empêchent de sommeiller, comme si nous étions sûr-e-s d'avoir payé au passé son dû.

Et parmi celles-ci, comment oublier Rosa Luxemburg? À l'aube de la tuerie, alors que, de son propre aveu, «le monde entier est soudain devenu un asile de fous», elle cherche encore à empêcher le pire. La trahison des députés du SPD qui, au *Reichstag* (où, comme femme, elle ne pouvait siéger), votèrent les crédits de guerre l'ulcère, tout comme les contorsions théoriques d'un Kautsky pour justifier cette soudaine adhésion au nationalisme, puis l'effondrement général du mouvement ouvrier qui suivit et permit l'entrée en guerre de toutes les puissances de la vieille Europe. L'intraitable internationaliste nous adresse, par-delà ce siècle, un avertissement qui résonne aussi vivant qu'au jour où il a été prononcé: que le mouvement socialiste oublie son inter-

nationalisme et il sera incapable d'empêcher les catastrophes qui, toujours, se préparent contre lui. À l'heure où de sinistres bruits de bottes se font entendre à l'Est de l'Europe, cet avertissement n'est nullement intempestif.

La Première Guerre mondiale aura montré aux plus lucides des militant-e-s du mouvement ouvrier que la société capitaliste n'est pas condamnée à disparaître, mais qu'elle sécrète en elle une terrible alternative, celle-là même que Rosa Luxemburg énonce dans la *Brochure de Junius*, écrite en prison et publiée en 1916: «socialisme ou barbarie». Que le second terme de l'alternative paraissent bien souvent le plus probable ne doit pas faire désespérer de l'advenue du premier. Dans tous les cas, ce ne seront que la mobilisation et l'action du plus grand nombre

qui permettront d'échapper à la barbarie. Cette vérité ne s'est pas émoussée depuis le temps de Luxemburg, ni dans l'Allemagne de 1918, ni dans celle de 1933, ni dans l'Égypte, la Tunisie ou l'Ukraine d'aujourd'hui.

Poursuivant leur remarquable travail d'édition des *Œuvres complètes* de Rosa Luxemburg, les éditions Agone et le collectif Smolny font paraître opportunément, en cette fin d'année, les textes de la militante consacrés à la guerre et à l'Internationale. On ne peut qu'en recommander la lecture!

Antoine Chollet

À lire: Rosa Luxemburg, La brochure de Junius, la guerre et l'Internationale (1907-1916). Œuvres complètes, tome IV, Marseille, Agone, Toulouse, Smolny, 2014.

Ueli Maurer veut dénoncer la Convention Européenne des Droits de l'Homme...



IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuse-s-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Emilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Duroos, Dan Gallin, Anne Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Lançons le référendum!

En 2002, les citoyen-ne-s refusaient le projet de Loi sur le marché de l'électricité (LME), attaqué en référendum par la gauche. Le maintien en mains publiques de la production et de la distribution d'électricité n'en était malheureusement pas acquis pour autant: quelques années après, les Chambres adoptaient la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LAPEL), entrée en vigueur en 2007. Contrairement à la LME, cette loi garantit que la majorité du capital de la société propriétaire et exploitante du réseau national de distribution soit, indirectement ou directement, en mains publiques. Elle maintient, en revanche, la libéralisation totale du marché, en la prévoyant, par la tactique du salami, en deux étapes: d'abord pour les clients utilisant plus de 100 MWh par an, puis pour l'ensemble des utilisatrices-eurs, y compris les ménages. Comme souvent, c'est l'harmonisation avec de discutables politiques européennes qui a servi d'argument principal pour revenir sur une décision populaire. C'est cette deuxième étape que nous avons dorénavant atteinte, avec la mise en consultation par le Conseil fédéral de l'arrêté correspondant. Celui-ci est soumis au référendum facultatif, autre engagement pris lors du vote du Parlement sur la LAPEL.

DES GAINS FICTIFS...

Comme tout projet de libéralisation, cet arrêté prend les citoyen-ne-s en tenaille. Du point de vue de la consommation individuelle, ils et elles pourront peut-être réaliser de marginales économies en changeant intelligemment de prestataires pour leur courant électrique – économies que le Conseil fédéral n'ose d'ailleurs même plus promettre franchement et qui rappellent un peu le si efficace système des primes d'assurance-ma-

ladie. Mais cette libéralisation menace grandement les entreprises électriques qui leur appartiennent collectivement, au travers de leurs communes ou de leurs cantons. Ces entreprises publiques, comme les Services industriels de la ville de Lausanne, sont aujourd'hui soumises à un contrôle démocratique, et leurs éventuels bénéfices arrivent dans les caisses communales, ce qui ne sera pas le cas des prestataires privés.

... ET DES PERTES RÉELLES

La transition vers un système de production d'énergie plus écologique, fondé sur les énergies renouvelables, est menacé par cette libéralisation: la certitude de disposer, en situation de monopole public, d'une clientèle garantie, offre en effet un cadre utilement stable pour les investissements dans des installations coûteuses, éoliennes ou hydrauliques par exemple. Une énergie importée à moindre prix et produite dans des conditions environnementales désastreuses (avec du charbon par exemple) serait favorisée par rapport à une production plus durable, faisant ainsi passer à l'as toutes les tentatives de limiter le réchauffement climatique. De plus, la mise sous pression du personnel employé par les compagnies électriques ne pourra qu'augmenter sur un marché libéralisé.

Perfidie suprême: les entreprises locales fournissant l'électricité devraient, dans leur zone de desserte, continuer à fournir sans condition de l'électricité à toute consommatrice-eur renonçant à changer de prestataire. On charge donc les services industriels de proximité d'une obligation de service public, tout en déstabilisant leur clientèle par une mise en concurrence sur le plan européen.

OSER SE BATTRE

L'harmonisation européenne ne doit pas servir de motif pour suspendre la réflexion politique. Rejoindre un grand marché unique de l'électricité, c'est aussi importer en Suisse la volatilité de ses prix. À plus ou moins long terme, c'est donc condamner les services industriels de proximité. N'hésitons pas à affirmer qu'aujourd'hui la possibilité d'une transition énergétique rapide, sociale et juste passe en premier lieu par le maintien sous contrôle public du secteur énergétique. Comme en 2002, il faudra obtenir du PS une position claire – ce qui n'est pas encore acquis, quoique la situation de départ soit probablement moins mauvaise. Comme en 2002, il faudra combattre en référendum l'arrêté fédéral. Et comme en 2002, gageons que nous pourrions gagner!

*Benoît Gaillard et
Romain Felli*

Pub illicite

**Grâce à la LME, achetez votre électricité en Ukraine
ET VOUS BRILLEREZ EN SOCIÉTÉ!**

Avec Tchernobyl® c'est plus facile:
La lumière 24h sur 24, sans frais,
grâce à la radioactivité.®



«Publicité» initialement parue dans le numéro 4 de Pages de gauche, en septembre 2002.

TUNISIE

Les élections, et après...?

La Tunisie a voté le 26 octobre, changeant de majorité parlementaire. Habib Guiza, syndicaliste, président de l'Association Mohamed Ali de la culture ouvrière, basée à Tunis, parle de l'avenir politique du pays et de ses forces de gauche.

Comment interpréter les résultats du 26 octobre?

Pour la seconde fois depuis la révolution de 2011, la Tunisie a connu des élections transparentes (les élections de l'Assemblée constituante au mois d'octobre 2011 et celles de l'Assemblée Nationale du mois d'octobre 2014), ce qui est une très bonne chose. Le résultat des urnes a montré une polarisation entre deux tendances opposées. D'une part, la coalition Nida Tounès, qui a gagné les élections et sera représentée par 85 député·e·s au parlement, est composée d'un nombre important d'anciens

membres de l'ancien régime. D'autre part, nous avons les islamistes d'Ennahda, au pouvoir jusque là, qui ont obtenu 69 ou 70 député·e·s. En revanche, la grande perdante de ces élections est la social-démocratie, qui a été littéralement écrasée, principalement à cause du vote «utile» imposé par Nida Tounès.

Que penser de ces formations politiques?

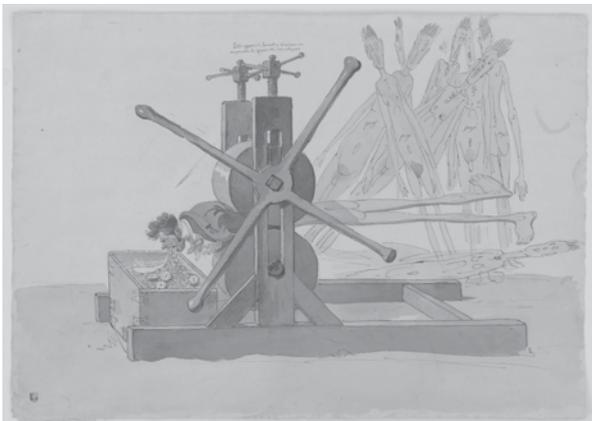
Elles doivent toutes les deux procéder à des révisions importantes. Du côté de Nida Tounès, il s'agira de se débarrasser des réflexes autoritaires des anciens cadres destouriens, peu enclins à voir émerger une société tunisienne démocratique. Du côté d'Ennahda, la révision principale devrait concerner ses relations avec l'Islam politique, afin d'imaginer un parti, lié à l'Islam mais compatible avec la démocratie.

De notre côté, l'enjeu principal est désormais de reconstruire une social-démocratie indépendante des forces de l'ancien régime.

Quelle est la situation économique et sociale de la Tunisie?

Elle est catastrophique, et c'est l'aspect le plus inquiétant de la situation actuelle. La croissance est très faible (moins de la moitié de ce qu'elle était avant la révolution), et a même été nulle à certaines périodes. Le pouvoir d'achat des Tunisiens·es a baissé, l'endettement et les déficits publics sont trop élevés, tout comme le taux de chômage et l'inflation. Les deux partis sortis en tête des élections ne vont rien faire pour changer cette situation. C'est pourquoi la reconstruction des forces de gauche est une nécessité aujourd'hui en même temps que la nécessité de l'Unité du mouvement syndical tunisien dans sa diversité pour faire face à la politique néolibérale qui va avoir des effets négatifs sur la classe moyenne et populaire

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*



«Petit appareil servant à diminuer ou à augmenter la générosité des citoyens» (1816?) (voir p. 11)

© Cabinet d'arts graphiques des Musées d'art et d'histoire de Genève

Elections présidentielles

Le 23 octobre a eu lieu le premier tour de l'élection pour la présidence en Tunisie, moins d'un mois après les élections législatives. C'est le candidat de Nida Tounès – Béji Caïd Essebsi – qui est arrivé en tête (avec 39,46% des voix), devançant de près de 200'000 voix Moncef Marzouki, l'actuel président (33,43% des voix). Le candidat du Front populaire, Hama Hammami (ex-Parti communiste), est arrivé en troisième position avec 7,82% des voix. Le second tour aura lieu le 28 décembre. AC

LE POING Dans *L'événement syndical* du 12 novembre, le **comité directeur d'Unia** donne douze raisons d'entretenir de bonnes relations avec l'Europe. Dans la plus pure tradition patronale, il affirme en substance que les intérêts des entreprises suisses sont ceux des salarié·e·s, érige l'emploi en Saint-Graal du syndicalisme au lieu de parler des salaires et du temps de travail, et s'inquiète des marchés d'exportation de l'industrie helvétique et des surcoûts qu'entraînerait la fin des bilatérales pour les pharmas.



LA ROSE Notre rose du mois est décernée aux **employé·e·s des transports publics genevois (TPG)**, pour le suivi massif de leur grève de 24 heures en défense de leurs conditions de travail, mercredi 19 novembre.



Face à ce rappel simple mais nécessaire que les travailleuses·eurs sont indispensables et qu'aucun «service minimum» ne peut être mis en place contre leur volonté, ça nous aura bien fait rire d'entendre la droite fulminer et tenter désespérément de pointer des «intimidations» de jaunes, voire même de déceler dans cette grève la sinistre «main de l'étranger».

CATALOGNE

Premier pas de désobéissance civile

«J'ai voté le poing en haut pour ma grand-mère antifranquiste, "rouge et catalaniste", qui a passé des années en prison pour avoir participé à un réseau clandestin d'aide aux vaincus de la guerre», postait un ami sur les réseaux sociaux.

Dimanche 9 novembre 2014, le peuple de la Catalogne a voté dans le cadre d'un «processus de participation citoyenne» (selon les termes du gouvernement catalan) qui s'est substitué à la consultation officielle, interdite par une décision d'une rapidité jamais vue du Tribunal constitutionnel espagnol, qui a aussi interdit l'organisation dudit processus participatif. Le gouvernement catalan de Convergència i Unió (CiU), coalition nationaliste de droite, sous la pression populaire et avec l'engagement de plus de 40'000 bénévoles, a pu mettre en place ce vote.

MAINTIEN DU VOTE

Il a fallu tout le poids de l'Assemblée Nationale Catalane (ANC) et d'Òmnium Cultural (association culturelle), deux organisations de la société civile, pour exiger du gouvernement le maintien du vote du 9 novembre et l'organisation d'élections dans les trois mois. L'ANC est une organisation très influente, qui avait organisé les dernières manifestations massives pour l'indépendance de la Catalogne, tenues chaque année depuis 2010 et réunissant entre un et deux millions de personnes. Ces mobilisations victorieuses montrent qu'après plus de six ans de crise économique aiguë, les classes populaires de la Catalogne ont saisi ce processus d'indépendance pour tout remettre à plat.

La veille de la votation, personne ne savait si les bureaux de vote pourraient être ouverts, si des fascistes et des nationalistes espagnol-e-s attaqueraient ces bureaux pour empêcher le vote, ni même si la participation, le grand enjeu de ce vote, serait élevée. Même parmi les plus optimistes, per-

sonne ne s'attendait à une participation aussi massive de la population avec plus de 2'300'000 votant-e-s, soit presque 50% du corps électoral, et ce malgré la logistique précaire par rapport à un scrutin normal: le vote était interdit, seule la moitié des bureaux de vote étaient ouverts, il n'y a pas eu de campagne officielle. La participation a donc été similaire à d'autres scrutins, comme les dernières élections européennes (2'500'000 votant-e-s). Le résultat est clair: 81% des personnes ont voté pour l'indépendance, 10% pour un arrangement fédéraliste avec l'État espagnol et 4,5% contre l'indépendance. La journée a été caractérisée par les files d'attente aux bureaux de vote, la joie, le calme (seule une attaque fasciste à Gérone, dans le nord de la Catalogne) et surtout l'émotion: beaucoup de personnes ont voté les larmes aux yeux. Comme l'a dit David Fernández, député de la Candidature d'Unité Populaire (CUP, gauche indépendantiste), ce 9 novembre a été un tsunami démocratique, contre un État «démophobe», un premier pas de désobéissance civile massive contre les tribunaux espagnols.

VERS L'AUTODÉTERMINATION

Le message est clair: nous voulons voter, nous l'avons fait et nous le ferons, car nous voulons résoudre ce conflit politique avec l'État espagnol par les urnes, sans attendre la permission de quiconque. Mariano Rajoy (Parti populaire, droite) actuellement au pouvoir ne cède pas et ne cédera pas. De plus, quel que soit le parti espagnol qui remportera les prochaines élections générales de 2015 (PP, PSOE ou Podemos), aucun ne respectera le droit à l'autodétermination de notre nation sans État. De son côté, Artur Mas, l'actuel président de la Catalogne, a été contraint de défier Madrid sous la pression populaire. Néanmoins, son parti (la CiU) se trouve dans une contradiction entre la vo-

lonté populaire et sa stratégie historique de négocier «l'autonomie» avec le gouvernement central. CiU représente aussi les intérêts d'une partie de la bourgeoisie catalane, qui, en bonne classe dominante, préfère assurer ses intérêts économiques avec l'Espagne que prendre en compte la volonté populaire. Ainsi, l'organisation patronale catalane, Foment del Treball, fait campagne contre l'indépendance.

Face à ce processus d'émancipation nationale se dressent donc deux écueils: le bras de fer avec l'État espagnol, et les limites d'un régionalisme catalan qui se cantonne à la négociation avec l'État. Nous, le peuple catalan, n'avons plus peur, et ce processus ira jusqu'au bout. La tenue d'élections constitutives et une déclaration unilatérale d'indépendance semblent la seule voie possible pour obtenir l'indépendance. L'espoir d'un certain nombre d'entre nous est que cette rupture permette aussi de construire un pays neuf, débarrassé d'autres injustices, comme l'exploitation capitaliste et l'oppression des hommes envers les femmes. Parce que comme le dit notre cher poète Miquel Martí i Pol: «tot està per fer i tot és possible» (tout reste à faire et tout est possible)!

Glòria Casas Vila, Barcelone



MIGRATIONS

Une mobilisation inédite

Depuis cet été, s'est développé un mouvement de contestation contre les conditions d'hébergement dans les abris de la protection civile imposées aux requérants d'asile par l'EVAM (Établissement vaudois d'accueil des migrants). Plusieurs manifestations ont eu lieu, ce qui a contraint le Conseil d'État à recevoir une délégation le 19 novembre.

À la suite de cette rencontre, nous avons discuté avec quelques-uns des Érythréens actifs dans ce mouvement de protestation. Ceux-ci, tous des hommes (comme tous les requérants que l'EVAM place dans des abris PC), ont pour des raisons évidentes tenu à rester anonymes.

Quel est le bilan de votre rencontre avec le Conseil d'État?

Nous avons été honorés d'être reçus et écoutés par les autorités, ce qui démontre que nos revendications sont prises au sérieux. Nous nous attendions toutefois à des réponses plus claires de leur part, alors que nous n'avons obtenu en échange que la promesse de recevoir, d'ici le 20 décembre, des réponses concrètes à nos demandes.

Le bilan est toutefois positif et nous sommes désormais confiants, dans l'attente des réponses qui nous seront faites par le Conseil d'État.

Que demandez-vous aux autorités?

Nous avons établi une liste de revendications très claires. Nous voulons pouvoir entrer et sortir des abris pendant la journée, et que ceux-ci soient ouverts en permanence (ils sont aujourd'hui fermés la journée). Nous demandons également d'avoir la possibilité de cuisiner à l'intérieur des abris, ainsi qu'une augmentation de la somme qui nous est distribuée chaque mois (139,50 frs aujourd'hui).

Plus généralement, nous aimerions pouvoir avoir des contacts et des activités com-

munes avec le reste de la population, ce qui, dans les conditions actuelles, est extrêmement difficile.

Quand et comment avez-vous lancé cette action collective de protestation?

La mouvement s'est développé à partir de la mi-août, suite à une série de refus de l'EVAM face à des demandes des résidents concernant les conditions de vie dans les abris PC. Un groupe d'Érythréens, arrivé à peu près en même temps en Suisse, a alors commencé à réfléchir au manque de lieux dans lesquels passer la journée, et aux difficultés d'intégration que crée l'obligation de passer ces journées dehors dans la rue.

Au départ, ce sont trois ou quatre personnes qui se sont mobilisées, les autres n'osaient pas le faire, par peur des représailles de la part de l'EVAM et des conséquences négatives que cela aurait pu avoir pour l'octroi de l'asile. La dégradation des conditions d'hébergement a ensuite contribué à mobiliser d'autres requérants, puis s'est installée parmi nous l'idée que nous n'avions plus rien à perdre.

Pour la première fois, cette mobilisation nous a montré que nous pouvions avoir une *voix*.

Qu'attendez-vous des militant·e·s et des organisations qui vous soutiennent?

Ces personnes doivent être nos porte-parole. Il faut qu'elles portent notre voix aussi loin et aussi fort que possible.

Plus concrètement, nous aurions aussi besoin d'un espace où nous pourrions nous retrouver et discuter pendant la journée, entreposer du matériel, rencontrer des gens, etc.

Est-ce que certains d'entre vous avaient une expérience politique préalable?

[Rires] La question nous surprend beaucoup, et la réponse est évidemment négative. Un engagement politique en

Érythrée vous expose immédiatement à la peine de mort!

Quelles seront vos prochaines actions?

Pour le moment, nous attendons la réponse du Conseil d'État le 20 décembre et, selon sa teneur, nous déciderons de notre réaction. Il n'est pas impossible que le mouvement continue si nous n'obtenons pas satisfaction.

Dans l'immédiat, nous devons aussi nous battre à propos du «statut Dublin» des différentes personnes, et contre le risque qu'elles courent d'être refoulées dans le premier pays d'arrivée [en Europe, l'Italie pour la plupart d'entre eux, *ndlr*].

Vous prenez vos décisions par consensus, pourquoi le choix de cette méthode?

C'est une habitude que nous avons adoptée dès notre départ d'Érythrée, que nous avons pour la plupart fait en groupe, solidaires face à des situations de calvaire partagées. Prendre les décisions par consensus et après discussion, même si celle-ci doit parfois être longue pour parvenir à une solution qui convienne à tout le monde, nous semble être la manière la plus démocratique de procéder.

Aujourd'hui, le rêve des Érythréen·ne·s est de pouvoir vivre dans une démocratie, alors que leur réalité actuelle est marquée par l'enrôlement forcé des femmes et des hommes dans l'armée pour des durées indéterminées et parfois très longues. C'est aussi pour cela que nous cherchons à faire fonctionner différemment notre collectif.

Propos traduits du tigrigna par Senait Almedom et recueillis par Antoine Chollet



Le syndic Joseph des Arts mo (1817) (voir p. 11) © Cabinet d

AUSTRIE
Lu

C'est comme richesse aux im cer par confisq les ind ment c réfugié bateau chir su examin nation relatif l'image chance rieur q

«L'AUSTRIE»

La p blanch

RALIE

«White country?»

Le paradoxe australien: un pays qui a bâti sa prospérité grâce à l'immigration, à commencer par les anglais-e-s (qui ont défriché les terres et opprimé les indigènes), peut être tel-lement menacé par environ dix mille réfugié-e-s qui arrivent par bateau chaque année? Réfléchir à un tel dilemme et envisager la construction de la Nouvelle Australie, permet de penser de façon alarmante, d'une Australie juste et d'une Australie promue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

«AUSTRALIE BLANCHE»

La politique de «l'Australie blanche» résonne encore dans

la mémoire contemporaine. C'était une politique mise en œuvre lors de la constitution de l'État fédéral australien dès 1901, qui privilégiait les Anglais-e-s blanc-he-s et donnait droit au Commonwealth d'expulser, par la force si besoin, les Chinois-e-s et les personnes originaires des îles du Pacifique. Cette politique est restée active jusqu'en 1973, encourageant cette tension entre la nécessité raciste d'exclure l'autre et le besoin d'une immigration pour soutenir la croissance économique, favorisant de fait une immigration blanche.

Bien que cette politique ait été abandonnée, l'inconscient raciste subsiste. Il a été réveillé

notamment par Pauline Hanson, une politicienne qui gagna un siège au parlement fédéral du Queensland, au milieu des années 1990. Elle développa une rhétorique fasciste, basée sur le fait que les problèmes de l'Australie sont causés par les migrant-e-s, qu'elle associa à des glandeuses-eurs au chômage et à tout ce qui va mal dans la société australienne. Sans surprise, Hanson réveilla dans les consciences, une croyance partagée par beaucoup. À ce moment-là, son parti politique, «le parti d'une nation» («*One Nation Party*»), obtint dans certaines parties de l'Australie environ 20% des votes. Avec la chute de Hanson au milieu des années 2000, les travaillistes et le parti libéral se battent pour récupérer ses voix. Ces deux partis ont donc surenchéri quant à l'usage des réfugié-e-s comme boucs-émissaires.

DES POLITIQUES DE DISSUASION

Le gouvernement libéral d'Howard (1996-2007) n'a pas déçu sur ce point, puisqu'il a introduit des politiques centrées sur la dissuasion, c'est-à-dire que les conditions d'accueil rencontrées par les réfugié-e-s en Australie devaient être plus terribles que celles qu'ils fuyaient. Cela a inclus l'ouverture de centres de détention à Nauru et dans les îles Christmas, détention obligatoire pour les adultes et les enfants arrivés par bateau, longue attente de traitement des cas et visa temporaire (même si le statut de réfugié-e-s est accordé, il reste temporaire et exclut tout regroupement familial).

Les gouvernements travaillistes successifs de Rudd et Gillard (2007-2013) n'ont pas remis en cause cette politique. Désormais, avec le retour d'un gouvernement libéral dirigé par le premier ministre Tony Abbott, la situation a encore empiré, avec l'engagement des militaires pour repousser les embarcations en pleine mer. Au cœur de ce discours anti-réfugié-e-s hégémonique, il

ya le terme de «réfugié-e-s illégaux-les» – où celles et ceux qui arrivent par mer sont pensés comme des profiteuses-eurs, bien qu'elles et ils aient quitté des régions reconnues internationalement en conflit.

Plus encore, l'État opère de manière cachée, protégé par le secret, justifié par l'argument que ce n'est pas «dans l'intérêt national que d'annoncer les arrivées de bateaux». Quelque part, beaucoup croient que l'État «sauve des vies en mer», tout en ignorant combien de vies humaines ont été détruites à cause des renvois de bateaux. Dans certains cas, celles et ceux qui fuyaient les persécutions ont été directement renvoyé-e-s chez leurs bourreaux – comme c'était le cas cette année encore avec des Tamoul-e-s remis-es aux autorités sri-lankaises.

VERS UNE COMPRÉHENSION GLOBALE

Dans l'ensemble, ce régime est sans commune mesure avec le besoin urgent de rendre compte des migrations forcées à l'intérieur du système économique néolibéral. Les migrations forcées sont endémiques à la mondialisation néolibérale et reflètent structurellement les inégalités mondiales. Alors que notre monde est modelé continuellement par les guerres, les frontières, la mondialisation et le changement climatique, le déplacement de personnes ne va qu'augmenter. L'Australie, comme les autres pays industriels, a sa responsabilité.

La politique australienne de dissuasion, renforcée par le racisme, ignore le fait que les personnes persécutées vont continuer à chercher un refuge, pas tant parce que c'est un des droits humains fondamentaux, mais parce que malheureusement ces personnes n'ont souvent guère d'autres choix.

Elise Klein, chercheuse

L'article original et exclusif se trouve sur notre site web.



«Contraint le sort qu'il va sans tarder réserver aux «droits du peuple»...
D'arts graphiques des Musées d'art et d'histoire de Genève

NEUCHÂTEL

Les enseignant·e·s dans la rue!

«Celui qui se bat peut perdre, mais celui qui ne se bat pas a déjà perdu»: c'est une des citations de Brecht qui accompagnent les appels du Syndicat des services publics Région Neuchâtel (SSP-RN-Enseignants) à lutter face aux nouvelles attaques contre les services publics et leur profession. Et cette fois-ci, nombreuses et nombreux lors de leur journée syndicale annuelle, les enseignant·e·s de tous degrés ont décidé d'aller manifester dans les rues de Neuchâtel avec l'ensemble de la fonction publique et de lancer un préavis de grève pour le 2 décembre, jour des débats au Grand Conseil sur le budget 2015. D'autres organisations, notamment le Syndicat Autonome des Enseignants neuchâtelois (SAEN), se joindront à cette manifestation du 25 novembre.

Pour cette année, le Conseil d'État neuchâtelois prévoit de s'attaquer aux salaires de toute la fonction publique; les enseignant·e·s sont globalement les plus touché·e·s, en particulier les degrés 1-2 (Harmos).

Dans la situation actuelle, les enseignant·e·s reçoivent une augmentation de 230 frs par mois pendant leurs dix premières années de carrière. Avec ce projet, on passerait à une augmentation annuelle de 0,5% du salaire, soit entre 23 et 50 frs selon les catégories. Les pertes sur la totalité d'une carrière ont été évaluées par le SSP à des sommes de 250'000 frs (Lycée) à 750'000 frs (1-2 Harmos).

Depuis 2005 et la votation d'un frein à l'endettement, le canton de Neuchâtel accumule les budgets imposant des mesures d'austé-

rité. Si tous les secteurs en ont fait les frais, force est de constater que l'école, avec ses enseignant·e·s, paie très cher et régulièrement: augmentation de la grille horaire des enseignant·e·s dans les lycées, suppression de certaines de leurs décharges, sous-financement en matière de pédagogie spécialisée, effectifs des classes constamment en hausse dans l'école obligatoire, obligation pour les enseignant·e·s de cotiser à une caisse de remplacement afin de participer au coût engendré par leurs éventuelles absences (unique en Suisse!). Les conséquences de cette politique à courte vue, semble-t-il guidée par la seule obsession de faire des économies, ne sont pas difficiles à percevoir: la formation et l'éducation s'affaiblissent et les enseignant·e·s s'épuisent. La forte augmentation des coûts suite à leurs absences pour cause de maladie en sont un témoin inquiétant. Et on les fait cotiser pour en payer le prix!

Le peuple neuchâtelois a voté en 2011 pour une réforme de la fiscalité de ses entreprises (suppression des statuts spéciaux, introduction d'une forte baisse du taux d'imposition pour toutes les entreprises). En ficelant ce projet, Jean Studer pensait fièrement faire école auprès des autres cantons et rendre son canton particulièrement attractif pour les entreprises. Il avait raison sur le premier point: la concurrence entre cantons a commencé et elle risque de se déchaîner si la troisième réforme de l'imposition des entreprises, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est adoptée. Sur le second point, il semble par contre s'être trompé lourdement: au lieu de recettes supplémentaires, le canton fait maintenant subir les conséquences des coupes aux salarié·e·s des services publics. Mais ils et elles n'ont pas dit leur dernier mot...

Cora Antonioli

EXPORTATIONS

Guerre au matériel

Le 6 mars de cette année, le Conseil national acceptait à une voix près, celle de son président le PDC lucernois Ruedi Lustenberger, d'assouplir l'ordonnance fédérale sur le matériel de guerre. L'assouplissement voulu essentiellement par l'UDC et le PLR consistait à supprimer l'alinéa indiquant qu'il est interdit d'exporter du matériel de guerre dans des pays qui violent «systématiquement et gravement les droits de l'homme». Désormais, il s'agira de démontrer que les armes vendues ne serviront pas à violer les dits «droits de l'homme».

Concrètement cela n'aura que peu d'effets sur le volume des exportations - en 2013, le Secrétariat d'État à l'économie n'a refusé que quatre demandes sur 2'261 requêtes. Par contre politiquement le retournement est spectaculaire. Un des arguments centraux pour

appeler à refuser l'initiative de 2009 «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» du Groupe pour une Suisse sans Armée était justement que l'ordonnance venait d'être renforcée pour tenir davantage compte des droits humains.

Dès le 1^{er} novembre 2014, les demandes d'exportation seront acceptées, sur la base d'un examen effectué au cas par cas. Un des objectifs de ce changement est probablement de vendre plus facilement des armes à l'Arabie Saoudite ou au Pakistan. Signalons au passage que malgré l'inquiétude des marchand·e·s d'armes qui s'alarmaient de la baisse de leur activité ces deux dernières années, l'année 2014 marque le retour à la croissance, puisqu'à fin octobre la Suisse a vendu pour 343 millions contre 300 millions de francs suisse à la même période l'an dernier.

Mathieu Gasparini

HORAIRES DE TRAVAIL

Une extension qui n'en finit pas

Voilà qui n'étonnera personne: la libéralisation des ouvertures des échoppes de stations-service est bel et bien le prélude à d'autres extensions des horaires de travail. Le Conseil fédéral s'apprête d'une part à étendre les «zones touristiques», où le travail dominical est licite. Il suit en cela la motion Abate (PLR/TI), qui veut que l'on ouvre les commerces le dimanche dans les centres-villes, mais aussi dans les zones commerciales frontalières, même si leur attrait touristique est discutable. Cette deuxième condition saugrenue a pour objectif de légaliser les ouvertures illégales des outlets de Mendrisio (TI) et Landquart (GR), que les gouvernements cantonaux respectifs tolèrent malgré des décisions de justice. Les partisan-e-s du travail 24h/24 ont tiré la leçon des nombreux votes populaires:

comme il s'agit d'une modification d'ordonnance, aucun référendum n'est possible.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a transmis aux chambres une loi pour obliger les cantons et communes qui ne l'auraient pas déjà fait à prolonger leurs horaires en semaine et le samedi. Il suit en cela la motion Lombardi (PDC/TI). Cette proposition n'est pas seulement une attaque contre les droits du personnel; c'est aussi une violation de la compétence des cantons et des communes. Pourtant, les chantres du fédéralisme et de l'autonomie communale se sont tenus étrangement cois.

S'OPPOSER OU NÉGOCIER?

Dans les cantons, le chapitre n'est pas clos non plus, même là où la libéralisation des échoppes a été rejetée. Par exemple, plusieurs parle-

mentaires PLR, UDC et PDC valaisan-ne-s demandent une multiplication des ouvertures dominicales. On se demande ce qu'en pense le clergé, d'habitude si prompt à se mêler des débats politiques dans le Vieux-Pays.

Là où c'est possible, les syndicats et la gauche devront saisir le peuple. Cependant, échanger une acceptation des prolongations d'horaire contre une CCT est une piste à examiner attentivement. Il faudrait à mon avis poser les exigences suivantes: CCT nationale de force obligatoire pour l'entier du commerce de détail (y compris les petits commerces), améliorations substantielles (hausses de salaire, suppression du travail sur appel), et, surtout, large accord de la base.

*Jean Christophe Schwaab,
conseiller national PS/VD*

PRUD'HOMMES

Nouvel obstacle à la justice sociale

En Suisse, si un-e travailleur-euse est licencié-e sans respect du cadre légal ou encore si l'employeur-euse ne paie pas l'entier du salaire ou des heures travaillées, aucune autorité ne forcera *a priori* l'employeur-euse à remplir ses obligations. Il incombe aux travailleurs-euses de se tourner vers le Tribunal des Prud'hommes et de démontrer que les relations contractuelles n'ont pas été respectées. Toutefois, la procédure n'est pas si aisée. À titre d'exemple, la majorité des entreprises franchisées des stations-services ne respectent pas le cadre légal en vigueur: elles ne font pas de contrôle des heures travaillées, mais décomptent comme travail uniquement les heures d'ouverture du magasin et non les heures réellement travaillées, et elles ne prévoient que rarement des pauses.

Dans la très grande majorité des situations, les travailleuses-euses attendent la fin des relations de travail pour faire valoir leurs droits auprès du Tribunal des Prud'hommes afin de ne pas subir de rétorsions. Cette demande tardive peut en conséquence devenir illégitime. Le fardeau de la preuve incombe à la partie requérante même si la responsabilité du contrôle des heures incombe à l'employeur-euse. Or, la démonstration d'avoir effectué des heures supplémentaires est difficile. La procédure ne peut traiter que des éléments ayant des équivalents en argent, le tribunal n'ayant pas pour tâche de faire appliquer la loi. Ainsi, le fait de ne pas avoir eu de pause ne peut pas faire l'objet d'une indemnisation. Enfin, dans le cas où un jugement a été rendu en défaveur de la partie requérante, le

Code de procédure civile introduit en 2008 autorise le tribunal à infliger des dépens de plusieurs milliers de francs.

Enfin, les travailleurs-euses qui se retrouvent devant des problèmes financiers immédiats et constatent les difficultés décrites ci-dessus ont toutes les incitations à conclure un accord à la baisse. Cette incitation est d'autant plus forte que l'objet de cette procédure qui peut durer plus d'une année n'est pas d'obtenir une application du droit mais bien de trouver un accord sous les efforts répétés du Tribunal. Au tribunal des Prud'hommes, on ne demande donc pas la justice, on se contente de pognon.

Sébastien Schnyder

LIVRES

Michéa tel quel

Jacques Julliard a convié Jean-Claude Michéa à un échange épistolaire, paru récemment et qui permet de clarifier certains points de la pensée du second.

C'est surtout contre les reconstructions historiques fantaisistes de Michéa que Julliard est efficace. Il rappelle par exemple que l'allergie au progrès prêtée aux classes populaires est sans fondement, et que ces dernières, du moins en France, ont toujours participé aux consultations électorales. La séparation radicale que Michéa veut à toute force établir entre gauche et socialisme devient historiquement contestable, ce qu'il finit d'ailleurs par admettre du bout des lèvres.

Seconde qualité appréciable de cet échange, il provoque un véritable *coming-out* proudhonien de Michéa, d'ailleurs explicitement anti-marxien, reposant sur un peuple de petits propriétaires et producteurs et

nécessitant l'habituel travestissement de la pensée de Marx par sa réduction à un léninisme tayloriste rudimentaire qui n'a rien à voir avec elle.

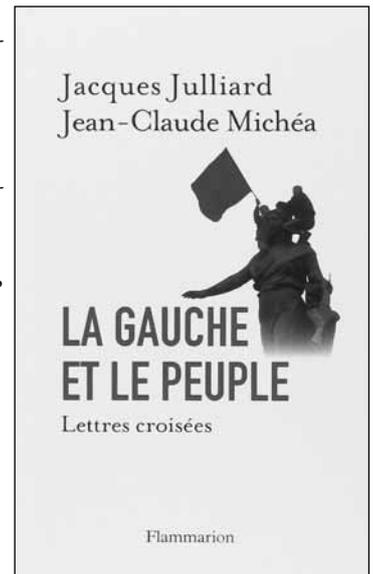
La fascination pour les thèses de Proudhon conduit logiquement Michéa à l'amour des petites communautés, car les «rapports horizontaux d'entraide et de solidarité (...) caractérisent, par définition, toutes les communautés de base du monde, qu'elles soient villageoises ou non». De même, ce sont elles qui sont censées constituer les barrages les plus efficaces aux attaques d'un capitalisme débridé.

L'adversaire principal – et peut-être unique – de Michéa est en fait exclusivement constitué des «idéologues de la gauche "postmoderne"» qui peupleraient *Libération* et *Canal+*, ces «bobos» bons à tout faire, antagonistes de carton-pâte qui ne lui servent qu'à avancer un propos droi-

tier tout à fait banal. Michéa ne s'est pas aperçu que l'anti-libéralisme n'est nullement l'apanage de la gauche, et qu'il a même tout au contraire constitué depuis longtemps le point de rencontre le plus sûr entre une partie de la gauche et l'extrême droite. S'aventurer sur ce terrain requiert de préciser autant que possible qui sont ses adversaires et au nom de quoi on les attaque, travail que Michéa ne se donne guère la peine de faire, pour des raisons qui ne cessent de m'échapper.

Antoine Chollet

À lire: Jacques Julliard, Jean-Claude Michéa, *La gauche et le peuple, lettres croisées, Paris, Flammarion, 2014.*



LIVRES

Refuser L'usure du monde

«Et toi, tu pars où en vacances cette année?» Rodolphe Christin ne partira plus, et s'en explique dans *L'usure du monde, critique de la déraison touristique*, un recueil d'articles un

peu bricolé mais rafraichissant face à l'éloge permanente du tourisme et de la mobilité qu'on nous assène à longueur d'année.

Même s'il reste pratiqué par moins de 5% des habitant-e-s de la planète, le tourisme est en effet une industrie, et produit inévitablement une

massification et une standardisation des voyages qui rend fort peu probable, voire détruit la possibilité de «rencontre de l'autre» qu'il prétend vendre. Si l'exemple extrême de ce type de tourisme est constitué par la semaine *All-Inclusive* qui plonge son-sa client-e dans un entre-soi balnéaire totalement coupé du contexte et de la population locale, on peut douter que les labels «tourisme solidaire» ou «éco-tourisme» changeront quoi que ce soit au constat: la croyance enchantée en cette «rencontre authentique» tant désirée reste le moyen de masquer la réalité de l'échange marchand qui la fait exister.

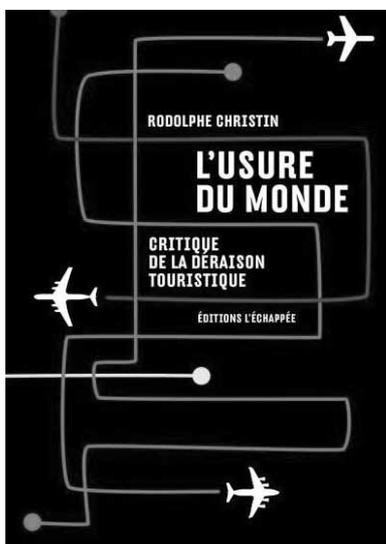
Mais pour l'auteur, si cette forme mutilée de ce que pourrait être un voyage réellement et intensément vécu remporte

néanmoins l'adhésion qu'on connaît, c'est qu'elle exprime «notre résignation à vivre l'ennuyeux, l'insipide, le besogneux, l'invivable», mais aussi «l'espoir confus de trouver ailleurs ce qui manque ici: le goût de vivre une existence conviviale sur un territoire chargé de sens et de vie».

Dans ce que Victor Serge appelait, dans un contexte bien différent, «un monde sans évasion possible», ce petit livre nous propose de plutôt nous battre ici et maintenant pour une vie qui ne nécessite pas de vacances: «tourisme ou révolution, il faut choisir!»

Gabriel Sidler

À lire : Rodolphe Christin, *L'usure du monde. Critique de la déraison touristique, Montreuil, L'échappée, 2014.*



EXPOSITION

Des dindons et des courges

Avant que ne débute le grand raout mémoriel de 2015, où ce que la Suisse compte encore de nostalgiques de la Défense nationale spirituelle pourra célébrer tout ensemble Morgarten, Marignan et le Pacte fédéral, cette année aura déjà vu la commémoration irréflechie du retour triomphant de l'Ancien Régime dans les cantons de Neuchâtel et Genève. Après les «excès» égalitaires et démocratiques de la Révolution, ce retour à l'ordre ancien méritait-il vraiment d'être fêté publiquement?

Plutôt que de se réjouir de la victoire contre l'envahisseur français (grâce aux très progressistes troupes impériales autrichiennes...), on ira avec bonheur visiter une petite exposition abritée par le Musée de la Réforme à Genève. Celle-ci est en effet consacrée aux caricatures d'Adam Töpffer contre la nouvelle constitution genevoise, écrite en 1814 par les anciens maîtres de la cité, et votée très rapidement en août de la même année, quelques jours seulement après la publication du texte.

Les institutions imaginées par les patriciens (on excusera les formules exclusivement masculines, mais elles sont à propos pour désigner ce monde politique d'où les femmes ont brutalement disparu) sont d'une étonnante complexité, prévoyant des mécanismes étranges cherchant à préserver la domination de l'ancienne aristocratie. Le plus contesté est un «corps rétenteur», décrit à l'article 8 et composé des pasteurs, des membres de l'université, de la direction de la bibliothèque, de l'hôpital, de la société économique, de la chambre des tutelles, etc. Cet inventaire des institutions genevoises de l'époque, fiefs du patriciat de la ville, forme la cible privilégiée de Töpffer. Tous leurs membres sont en effet libérés du cens, qui a au contraire été rétabli pour le reste des citoyens (et qui, en 1814, est particulièrement

élevé). Il ne se lasse pas de représenter cet article entravant les progrès de la nouvelle république, contraignant le peuple, limitant la liberté...

Töpffer se fait le porte-parole des élites éclairées de Genève en insistant sur le caractère réactionnaire de la constitution de 1814. Ses rédacteurs cherchent à tirer un trait sur la période française et à rétablir les anciens privilèges. Le plus influent d'entre eux est le premier syndic Joseph des Arts, condamné à mort par contumace pendant la révolution, qui a vécu durant toute cette période à la cour de Brunswick et qui représente l'aile la plus conservatrice du patriciat genevois. Töpffer le dessine, de manière très suggestive, avec une perruque et un tricorne

typiques de l'Ancien Régime. Ses soutiens prennent quant à eux deux formes frappantes: des dindons, représentant tout ce que la cité compte de réactionnaires, et des courges, pour figurer les citoyens crédules se laissant abuser par le nouveau régime.

L'incroyable cependant sera que cette constitution, censée garantir le maintien des anciens pouvoirs, se révélera à l'usage étonnamment flexible. Elle assurera à Genève trois décennies de relative stabilité politique qui lui permettront de mettre en place d'importantes réformes libérales, démontrant s'il en était encore besoin que l'histoire est décidément pleine de ruses...

Antoine Chollet

À visiter: 1814, premières genevoiseries? Caricatures d'Adam Töpffer, Musée international de la Réforme, Genève (jusqu'au 1er février 2015).

LIVRES

Raymond Durous, l'ami bourlingueur

Magnifique Raymond Durous. Après son récit autobiographique *Victor le Conquérant* et sa série sur *Les Ritals*, l'auteur nous revient avec un livre qui raconte ses voyages. Qui a déjà pu partager un moment avec Raymond Durous aura déjà entendu quelques bribes d'histoires racontées dans ce livre. En même temps quand on l'écoutait raconter ses histoires, on ne pouvait s'empêcher de penser que Raymond devait mettre sur papier ses aventures. C'est enfin fait et on s'en réjouit.

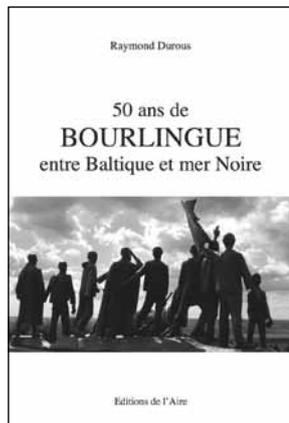
Pas pour dire avec son style bien à lui qu'il a croisé des bisons dans la forêt primitive de Bialowieza en 1964, ni chanté toute la nuit avec des tziganes le long du Bug en 1966, voyagé en Renault 4 à travers

l'URSS en 1968 ou espionné des bottes de foin en Hongrie. Mais pour nous raconter l'histoire à hauteur d'homme de cette Europe de l'Est si tourmentée. Chaque rencontre, chaque visite, chaque savoureuse anecdote est l'occasion de faire une parenthèse historique, de raconter des événements, de se souvenir des horreurs de la guerre et des injustices.

On apprend aussi comment ces voyages ont forgé Raymond Durous. Ainsi lorsqu'il se retrouve à quelques pas du lieu où 600'000 personnes furent exterminées par les nazi-e-s à Belzec, il est submergé par l'émotion et l'indignation et il se mettra ensuite à chercher et à lire. On retrouve, tant dans son livre qu'à travers sa personne, cette volonté de transmettre, de partager. Raymond Durous est un passeur d'idées et d'humanité.

Mathieu Gasparini

À lire : Raymond Durous, 50 ans de bourlingue entre Baltique et mer Noire, Editions de l'Aire, Vevey, 2014.





Les dindons, symboles de la réaction, empêchent Adam Töpffer d'être élu au Conseil représentatif, dont l'entrée est elle-même bouchée par des pots de glu. Sur la cloche veille le syndic Joseph des Arts et sa maxime: Post lucem tenebrae. (1819) © Cabinet d'arts graphiques des Musées d'art et d'histoire de Genève

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

PAGES DE GAUCHE SE SOUVIENT

Refuser la LME et après ?

Il faut refuser la LME pour aboutir à une Loi fédérale sur le service public d'approvisionnement électrique.

Une autre loi sur le marché de l'électricité (LME) doit permettre la poursuite et l'intensification des réformes écologiques et sociales introduites dans de nombreuses collectivités publiques qui maîtrisent la production ou la distribution de l'électricité.

Il faut notamment qu'y figurent:

1. Une garantie de la maîtrise publique à 100% de tous les réseaux.
2. L'obligation faite à tous les distributeurs de donner accès à un pourcentage déterminé d'énergie renouvelable et d'énergie nouvelle à des prix acceptables.

3. Un mécanisme de soutien financier à la recherche et à l'investissement dans les énergies renouvelables.

4. Des aides directes pour l'amortissement et le renouvellement des centrales hydrauliques.

5. Un système de tarifs favorisant les économies d'énergie et les petits consommateurs.

6. La garantie de la sécurité de l'approvisionnement par la définition d'un monopole public ou d'un secteur réservé suffisant pour permettre des investissements à long terme dans des capacités de production renouvelables.

Pierre-Yves Maillard

Extrait de Pages de gauche numéro 0, mars 2002.